

## Rapport des principales incidences négatives au 30/12/2022

**Nom du produit: Talence Epargne Utile**

**Identifiant de l'entité juridique : 969500A2L00H8Y1ND613**

Les principales incidences négatives (PAI) correspondent aux impacts les plus négatifs liés à des décisions d'investissement en termes de durabilité. Ces PAI sont liés aux sujets environnementaux, sociaux et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs PAI sont conçus comme un socle de mesures à prendre en considération au sein du processus d'investissement de l'ensemble des véhicules gérés par Talence Gestion qui intègrent des critères ESG (Art. 8 et 9).

Talence Gestion collecte et mesure les données liées aux PAI des sociétés dans lesquelles les gérants investissent en vue de maîtriser les principales incidences négatives des investissements. Ces PAI sont pris en compte pour établir la définition d'« investissement durable » établie par le Comité d'Investissement Durable Interne.

Cette déclaration des principaux impacts négatifs couvre la période de référence du 01/01/2022 au 30/12/2022.

Thème	PAI	Indicateur de mesure	Impact [année 2022]	Explication	Actions menées
<b>CLIMAT ET ENVIRONNEMENT</b>					
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Scope 1	735,66 tons CO2e		
		Scope 2	150,57 tons CO2e		
		Scope 3	4273,8 tons CO2e		
		Total	5160,02 tons CO2e		
	2. Empreinte carbone	Total des émissions de GES	388,82 tons CO2e / M€ investis		
	3. Intensité de GES	Intensité de GES des entreprises financées (tCo2 eq/M€ de chiffre d'affaires)	418,81 tCo2 eq/M€ de chiffre d'affaires		
	4. Exposition au secteur des combustibles fossiles	% d'exposition à des entreprises actives dans le secteur des	3 %		

		combustibles fossiles (> 1% du chiffre d'affaires)			
	5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	% de production d'énergies non renouvelables des entreprises financées	N/A		
		% de consommation d'énergies non renouvelables des entreprises financées	77 %		
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'€ de revenus des entreprises financées, par secteur à fort impact climatique	0,46 GWh / M€ de chiffre d'affaires		
Biodiversité	7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Part des investissements dans des sociétés émettrices dont les sites/opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces sociétés émettrices ont un impact négatif sur ces zones	N/A		
Eau	8. Emissions dans l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée (kg/M€ de financement)	N/A		
Déchets	9. Déchets dangereux et radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée (T/M€ de financement)	0,53 tons / M€ investis		
Politique de réduction des émissions	<b>Additionnel :</b> Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Part des investissements dans les entreprises détenues sans initiatives de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris	3%		
<b>SOCIAL, RESPECT DES DROITS HUMAINS</b>					
Indicateurs sociaux et liés à l'emploi	10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	% d'investissements dans des entreprises financées impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux	0,00%		

		entreprises multinationales			
	<b>11.</b> Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité et le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE	Part des émetteurs ne disposant ni de mécanisme de traitement des plaintes et griefs, ni de politique de mécanisme de conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00%		
	<b>12.</b> Ecart de rémunération hommes/femmes non ajusté Méthode de calcul	Moyenne pondérée du nombre d'employés de l'écart de rémunération hommes/femmes non ajusté des entreprises financées	N/A		
	<b>13.</b> Diversité des sexes au sein du Conseil d'Administration	Rapport moyen du nombre de femmes par rapport aux hommes parmi les membres du conseil d'administration (ou équivalent) des entreprises	43 %		
Activité controversée (éthiquement ou économiquement non durable)	<b>14.</b> Exposition à des armes controversées	Part d'investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0,00%		
Politiques anti-corruption	<b>Additionnel :</b> Absence de politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin	Part des investissements dans des entités qui n'ont pas de politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin conformes à la Convention des Nations Unies contre la corruption	11%		